

Image not found or type unknown



Cdd a la suite d'un contrat d'apprentissage

Par **Safouille**, le **18/10/2016** à **09:03**

Bonjour, rnrnEst ce qu'un contrat d'apprentissage inclut le quota d'heures de 964h annuel autorisant un etudiant étranger de travailler a titre accesoires ? rnAutrement dit, un etranger peut il signer un Cdd de 2 mois a la suite de son contrat d'apprentissage, et ce en se reposant sur le quota d'heure indiqué ci-dessus? rnrnDans l'attente de vos retours. rnrnBien cordialement.